

L'insertion des diplômés de master

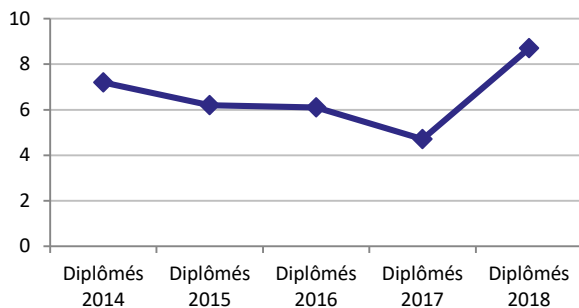
En chiffres

	Diplômés 2018
Effectif diplômés	1 209
Taux de poursuite d'études	13 %
Temps d'accès à l'emploi	3,1 mois
Salaire moyen à l'embauche	1 986 €
Situation à 18 mois :	
Taux de chômage	9 %
Taux d'emploi stable	72 %
Situation à 30 mois :	
Taux de chômage	9 %
Taux d'emploi stable	80 %
Part des PCS cadre	77 %
Part des PCS profession intermédiaire	19 %
Salaire moyen à 30 mois	2 343 €

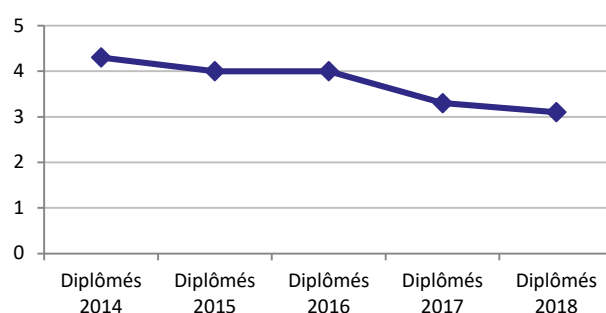
En décembre 2020, soit trente mois après l'obtention de leur master, 85 % des diplômés occupent un emploi. Le taux de chômage est en hausse (+ 4 points) et atteint son niveau le plus élevé depuis cinq ans. L'évolution des conditions d'emplois est également mitigée : les diplômés occupent des emplois stables et rémunérés dans la même mesure que leurs aînés. Toutefois, leurs emplois sont plus souvent déclassés : ils relèvent un peu moins souvent de la PCS des cadres selon la nomenclature de l'INSEE.

La crise sanitaire a sans doute impacté les situations professionnelles des diplômés de master 2018. En particulier, les diplômés à la recherche d'un emploi dix-huit mois après le master sont encore souvent au chômage trente mois après le diplôme (76 % d'entre eux). Et ceux qui accèdent finalement à l'emploi connaissent des conditions moins favorables que les autres. A l'inverse, les diplômés qui accèdent rapidement à l'emploi s'insèrent dans des conditions satisfaisantes : ils occupent majoritairement des emplois à durée indéterminée et leur rémunération est en hausse par rapport aux diplômés 2017.

Evolution du taux de chômage à 30 mois depuis 5 ans



Evolution du temps d'accès à l'emploi depuis 5 ans



Définitions

Taux de poursuite d'études :

Part des diplômés inscrits dans une formation l'année suivant l'obtention du diplôme.

Temps d'accès à l'emploi :

Durée moyenne entre l'obtention du diplôme et la date d'entrée dans le premier emploi. Les étudiants ayant poursuivi leurs études l'année suivant l'obtention du diplôme sont exclus du calcul.

Taux de chômage :

Part des actifs en recherche d'emploi au moment de l'enquête

Taux d'emploi stable :

Part des emplois stables (CDI+fonctionnaire) parmi les diplômés en emploi.

Part des PCS cadre et part des PCS profession intermédiaire :

Part des emplois de niveau cadre et profession intellectuelle supérieure et profession intermédiaire parmi les diplômés en emploi. Les emplois sont classés selon la nomenclature des Professions et catégories sociales de l'INSEE.

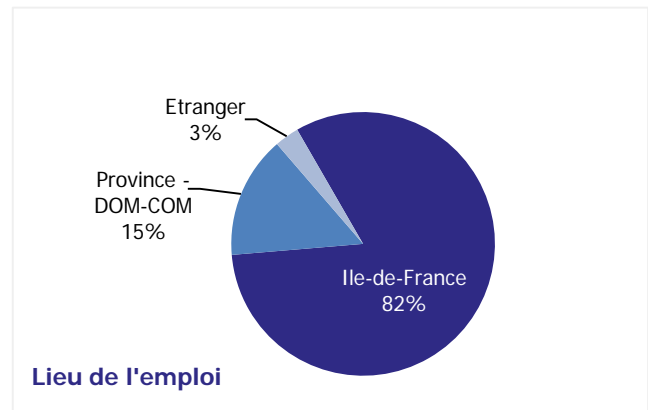
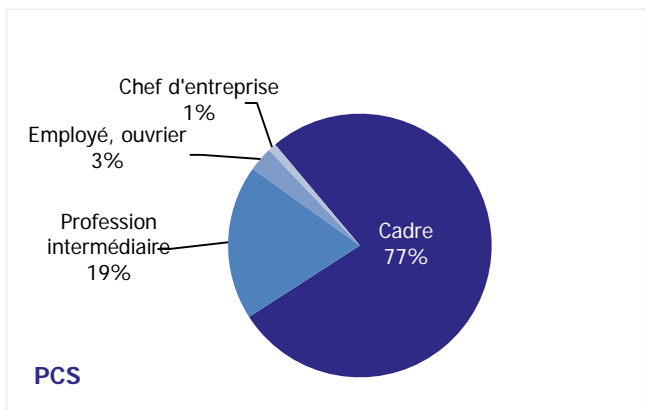
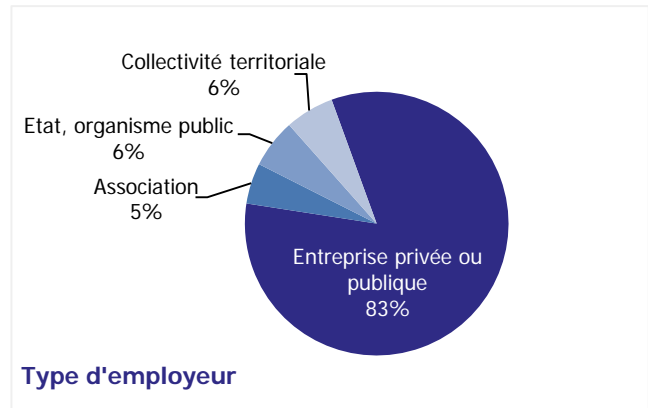
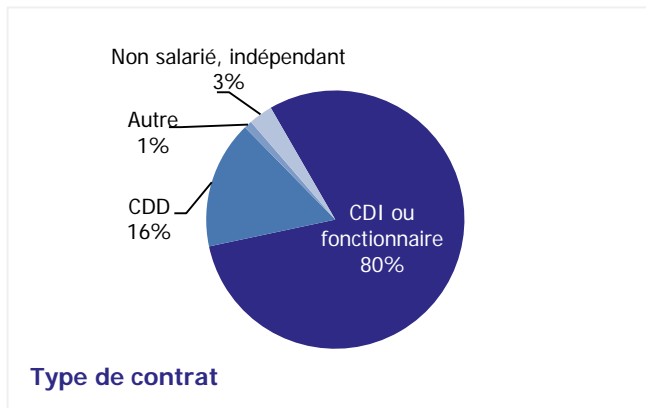
Salaire moyen à l'embauche :

Salaire net mensuel à l'embauche pour les salariés en France, à temps complet, en euros.

Salaire moyen à 30 mois :

Salaire net mensuel pour les salariés en France, à temps complet (primes éventuelles mensualisées) en euros.

L'emploi à 30 mois

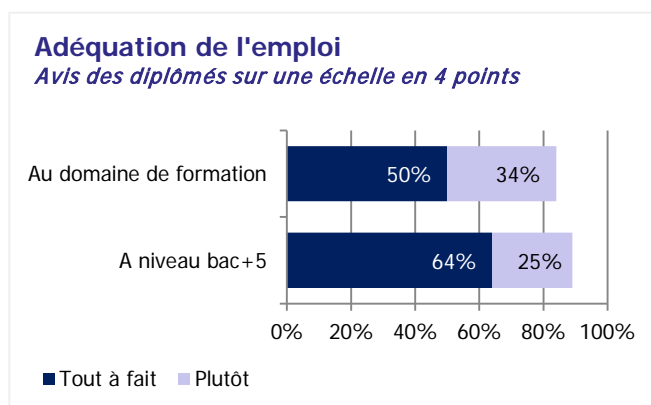


Trente mois après l'obtention de leur master, huit diplômés sur dix occupent des emplois à durée indéterminée. En revanche, lorsque ce n'est pas le cas, les diplômés sont relativement nombreux à connaître des situations précaires (trois sur dix), soit davantage que les diplômés 2017. D'ailleurs, compte tenu du contexte sanitaire, 8 % des diplômés en emploi sont placés dans un dispositif de chômage ou d'activité partiel. Les diplômés exerçant dans les secteurs des arts, spectacles et activités récréatives ou encore de l'hébergement et de la restauration sont logiquement les plus impactés par la conjoncture (respectivement 55 % et 43 % d'entre eux).

Par ailleurs, 77 % des diplômés occupent des emplois relevant de la PCS des cadres selon la nomenclature de l'INSEE et 19 % de la PCS des professions intermédiaires. Par rapport à leurs aînés, les diplômés occupent des emplois un peu moins qualifiés, et ce déclassement concerne principalement les emplois stables. Ainsi, les diplômés de master 2018 sont moins nombreux à occuper des emplois à la fois stables et qualifiés (63 % contre 68 %). Néanmoins, la plupart des diplômés (90 %) estiment que leur emploi correspond à leur niveau d'études, soit dans la même mesure que les diplômés 2017. De même, la grande majorité des diplômés estiment que leur emploi correspond à leur domaine de formation.

Les diplômés travaillent principalement dans le secteur privé (83 %), toutefois, 12 % exercent dans la Fonction publique et 5 % dans le secteur associatif. En particulier, les diplômés de Sciences humaines et sociales sont nombreux à exercer dans le secteur public (28 %) ou associatif (9 %).

Les diplômés travaillent majoritairement en Ile-de-France (81 %) ; seuls quelques diplômés exercent à l'étranger (3 %). Les emplois en province sont plus fréquents parmi les diplômés originaires de province (30 % contre 15 %).



Insertion selon le régime d'inscription en master

	Diplômés en apprentissage	Diplômés en formation initiale classique
Effectif diplômés	547	629
Taux de poursuite d'études	7 %	17 %
Temps d'accès à l'emploi	2,9 mois	3,2 mois
Salaire moyen à l'embauche	2 005 €	1 957 €
Situation à 18 mois :		
Taux de chômage	9 %	9 %
Taux d'emploi stable	72 %	73 %
Situation à 30 mois :		
Taux de chômage	8 %	10 %
Taux d'emploi stable	80 %	79 %
Part des PCS cadre	77 %	77 %
Part des PCS profession intermédiaire	21 %	17 %
Salaire moyen à 30 mois	2 376 €	2 309 €

Insertion selon le domaine de formation

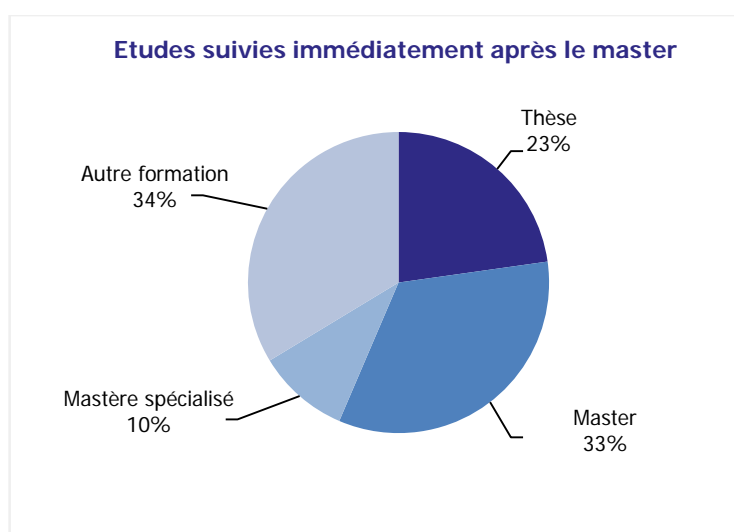
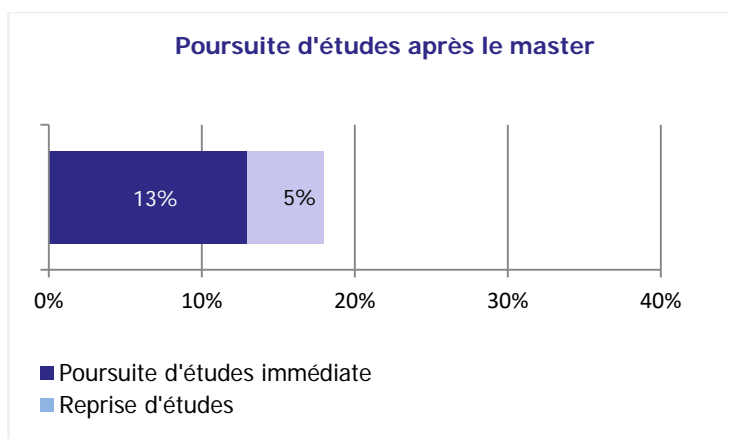
	Arts, lettres, langues	Droit, économie, gestion	Sciences et technologies	Sciences humaines et sociales
Effectif diplômés	95	301	438	375
Taux de poursuite d'études	9 %	9 %	17 %	13 %
Temps d'accès à l'emploi	3,0 mois	3,1 mois	2,4 mois	4,0 mois
Salaire moyen à l'embauche	1 664 €	1 958 €	2 138 €	1 890 €
Situation à 18 mois :				
Taux de chômage	12 %	10 %	5 %	11 %
Taux d'emploi stable	54 %	74 %	87 %	56 %
Situation à 30 mois :				
Taux de chômage	19 %	8 %	5 %	10 %
Taux d'emploi stable	69 %	81 %	93 %	65 %
Part des PCS cadre	40 %	65 %	90 %	81 %
Part des PCS profession intermédiaire	48 %	29 %	9 %	16 %
Salaire moyen à 30 mois	2 057 €	2 349 €	2 454 €	2 262 €

Après l'obtention de leur master, les diplômés apprentis et les diplômés de formation initiale classique accèdent à l'emploi en trois mois environ. Quel que soit leur statut pendant le master, tous ont plus souvent été recrutés dans la structure de leur stage ou de leur apprentissage que les diplômés 2017 (41 %). Alors que les apprentis s'insèrent historiquement dans de meilleures conditions que les autres, les écarts aujourd'hui s'amenuisent : apprentis et diplômés de formation initiale classique accèdent dans la même mesure à un emploi stable (un peu moins des deux tiers) et qualifié (les trois quarts).

Trente mois après l'obtention du diplôme, les apprentis sont un peu moins souvent au chômage que les autres (8 % contre 10 %), toutefois, lorsqu'ils sont en emploi, les diplômés de formation initiale classique connaissent des situations professionnelles aussi bonnes que les premiers.

Les diplômés de Sciences et technologies connaissent des conditions d'insertion et d'emploi aussi favorables que leurs aînés, et ce, malgré le contexte sanitaire. Le chômage est rare, dix-huit mois comme trente mois après le master, et la plupart accède à des emplois stables et qualifiés. Mais facteur aidant, près d'un diplômé sur deux du domaine a été recruté à la suite de son stage ou apprentissage. Les diplômés en Sciences humaines et sociales connaissent une insertion professionnelle moins favorable que les diplômés scientifiques mais elle reste similaire à celles de leurs homologues de 2017. En revanche, la crise sanitaire a davantage impacté les diplômés des autres domaines. Ainsi, en Droit, économie, gestion, les diplômés sont plus souvent au chômage trente mois après l'obtention du master. De même, en Arts, lettres, langues, un diplômé sur cinq est au chômage. Et lorsqu'ils sont en emploi, peu occupent des emplois de niveau cadres (40 % contre 80 % en moyenne).

Les études après le master



Définitions

Taux de poursuite d'études :

Part des diplômés inscrits dans une formation l'année suivant l'obtention du diplôme.

Taux de reprise d'études :

Part des diplômés inscrits dans une formation après une ou deux années d'interruption.

Source et méthodologie

Source :

Enquête téléphonique et électronique, 30 mois après l'obtention du diplôme.

Champ :

Diplômés de master en 2018, soit 1 209 diplômés.

Taux de réponse :

81 % pour l'ensemble des diplômés. Les statistiques ont été redressées.

Méthodologie :

L'insertion est évaluée pour les diplômés n'ayant pas obtenu d'autres diplômes, soit 925 diplômés.

Après l'obtention de leur master, 13 % des diplômés s'inscrivent immédiatement dans une formation, et c'est un peu plus souvent le cas des diplômés de Sciences, technologie, santé (17%).

Quand ils poursuivent leur parcours études, un tiers des diplômés se réinscrivent en master universitaire et un quart s'inscrivent en thèse. Seule une minorité des poursuivants en master choisissent un master préparant aux métiers de l'enseignement (9 %). Enfin, une minorité s'oriente vers un mastère spécialisé (10 %).

Les diplômés de Sciences, technologie, santé sont les plus nombreux à s'inscrire en thèse (33 %) ou en mastère spécialisé (17 %) ; toutefois, dans ce domaine, les poursuites en master sont aussi très fréquentes (33 %). Les diplômés issus des autres domaines s'orientent quant à eux plus souvent vers des formations non universitaires, et d'un niveau inférieur à bac + 5 pour la moitié d'entre eux. Hors poursuites en thèse, un tiers des diplômés qui prolongent leur parcours d'études le font dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Pour poursuivre leurs études, les diplômés restent majoritairement en Ile-de-France, néanmoins, un quart d'entre eux choisissent un établissement de province et une minorité, à l'étranger (4 %). Si les poursuivants en thèse s'inscrivent majoritairement dans un établissement de la COMUE Paris-Est (62 %), en revanche, moins du quart des poursuivants en master se sont réinscrits à l'Université Gustave Eiffel.

Peu d'étudiants reprennent finalement leurs études après une interruption (5 %) mais c'est un peu plus souvent le cas des diplômés des masters Sciences humaines et sociales (10 %). En définitive, 18 % des diplômés 2018 se sont inscrits dans une formation après l'obtention du master, soit dans la même mesure que leurs aînés.